

Date : 02/11/2021

Poste à pourvoir	<b>Coordinateur d'études et d'appui scientifique sur les pratiques d'utilisation des pesticides et les résistances (H/F)</b>
Catégorie d'emploi	<b>Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A</b>
Type de contrat	<b>Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement ou affectation</b>
Localisation	<b>Maisons-Alfort (94)</b>
Prise de fonction	<b>Dès que possible</b>
Rémunération	<b><i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i></b>

## L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'agriculture, de la consommation, de l'environnement, de la santé et du travail. Elle intervient dans les domaines de la santé au travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

### L'Anses en chiffres

- 1400 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 141 millions d'euros au budget annuel
- Plus de 14 000 avis émis depuis 1999
- 66 mandats de référence nationale
- 8 millions d'euros par an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : [www.anses.fr](http://www.anses.fr)

### Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des risques (DER),  
Unité Phytopharmacovigilance et Observatoire des résidus de pesticides (UPO).

La DER assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel aux collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle peut également faire appel aux compétences scientifiques de ses personnels, et travaille en liaison avec les autres entités de l'Agence. Dans son domaine de compétence, elle assure des missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

### Missions / contexte

Depuis 2015, l'Anses met en œuvre le dispositif de phytopharmacovigilance dont l'objectif est d'assurer la surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur l'homme, les animaux d'élevage, les plantes cultivées, la biodiversité, la faune sauvage, l'eau et le sol, la qualité de l'air et les aliments, ainsi que l'apparition de résistances à ces produits. La phytopharmacovigilance repose sur trois activités complémentaires de recueil de données et de production de connaissances : l'animation d'un réseau d'organismes de surveillance ou de vigilance, des études ad hoc, et l'analyse des signalements reçus directement ou via le réseau. Cette mission est venue renforcer celle de l'Observatoire des résidus de pesticides consacrée aux milieux (eau, air, alimentation).

L'UPO est l'unité en charge de ces deux grandes missions : Observatoire des résidus de pesticides et Phytopharmacovigilance (PPV). Composée de 12 agents, l'unité en charge de ces missions a pour finalité de collecter les informations produites par les réseaux de surveillance et/ou vigilance existants, générer de nouvelles connaissances et organiser l'interprétation sanitaire de ces informations.

## DESCRIPTION DU POSTE

### Missions

Sous l'autorité du responsable d'unité, le coordonnateur d'études et d'appuis scientifiques contribue aux travaux sur les pratiques d'utilisation des pesticides et a en charge le domaine des résistances au sein de la phytopharmacovigilance.

### Activités

- Co-animer la collaboration avec les organismes partenaires de la phytopharmacovigilance produisant des données d'utilisation des pesticides (l'OFB pour la BNV-d, le SSP pour les enquêtes pratiques culturales...) pour organiser la collecte des données et les interpréter.
- Contribuer à l'interprétation des données de phytopharmacovigilance par les pratiques d'utilisation des pesticides.
- Animer la collaboration avec les organismes partenaires de la phytopharmacovigilance produisant des données sur les résistances (DGAL, R4P ...) pour organiser leur collecte et les interpréter.
- Proposer, monter, suivre et valoriser des études dans le domaine de l'utilisation des pesticides et celui des résistances avec des partenaires, financées par le budget de la phytopharmacovigilance.
- Contribuer à l'instruction des signalements d'effets indésirables sur les aspects d'utilisation des pesticides.
- Instruire les signalements d'effets indésirables dans le domaine des résistances.
- Coordonner l'instruction ou contribuer à des réponses à des saisines ou à des appuis scientifiques et techniques, internes ou externes.
- Participer à la veille scientifique.

### Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts\*.

\* En vertu de l'Art L.5323-4 du code la santé publique, le titulaire du poste sera soumis à l'obligation de remplir une déclaration publique d'intérêt. Toute personne recrutée est soumise aux règles de déontologie de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

## PROFIL RECHERCHÉ

**Diplômes requis :** Bac+3 minimum à Bac+8, Doctorat, ingénieur ou Master spécialisé en agronomie, évaluation des risques sanitaires, environnement.

### Expériences similaires

- Une expérience dans le domaine de la caractérisation des pratiques d'utilisation des pesticides est nécessaire.
- Une connaissance des produits phytopharmaceutiques et de leur cadre réglementaire est un plus.

### Compétences

- Compétences dans le domaine de l'agronomie
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Aptitude organisationnelle, rigueur, dynamisme
- Force de proposition
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, statistiques, bibliographie)
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale)

## POUR POSTULER

**Date limite de réponse : 23 novembre 2021**

**Renseignements sur le poste :** Ohri Yamada chef d'unité (ohri.yamada@anses.fr, tel : 01 49 77 21 07)

**Adresser les candidatures par courriel** (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2021-091 à :** [recrutement@anses.fr](mailto:recrutement@anses.fr)